

## Éléments complémentaires d'information relatifs aux tableaux d'avancement de grade établis dans les catégories B et C au titre de l'année 2021

### Informations générales

Catégorie	Tableau d'avancement (grade de promotion des finances publiques)	Taux de promotion (*)	Nombre total de possibilités de promotion	Nombre de possibilités de promotion par examen ou concours professionnel	Nombre de possibilités de promotion par TA
B	contrôleur principal	11%	1 112	278	834
	contrôleur 1 <sup>ère</sup> classe	17%	1 447	362	1 085
	géomètre principal	13%	18	5	13
	géomètre	17%	27	7	20
C	agent administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	16,50%	1 117	néant	1 117
	agent administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	26%	34	11	23
	agent technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	16,50%	77	néant	77
	agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	26%	33	7	26

(\*) taux de promotion fixés par l'arrêté ministériel du 29 mars 2021 (JORF du 31/03/2021).

Ce taux s'applique à l'ensemble des promouvables statutaires (par examen ou concours professionnel et par tableau d'avancement)

## Éléments complémentaires d'information relatifs aux tableaux d'avancement de grade établis dans les catégories B et C au titre de l'année 2021

### Informations détaillées

Conformément aux lignes directrices de gestion, le document ci-après présente les informations suivantes :

- nombre de promouvables statutaires par tableau d'avancement,
- nombre d'inscrits sur le tableau d'avancement,
- part des femmes et des hommes dans l'effectif des promouvables statutaires et dans l'effectif des promus.

Catégorie	Tableau d'avancement (grade de promotion des finances publiques)	Nombre de possibilités de promotion par TA	Nombre de promouvables statutaires (TA)	Nombre d'inscrits sur le TA	Part des femmes dans l'effectif des promouvables statutaires (TA)	Part des femmes dans l'effectif des agents promus (TA)	Part des hommes dans l'effectif des promouvables statutaires (TA)	Part des hommes dans l'effectif des agents promus (TA)
B	contrôleur principal	834	9 931	834	61,04%	81,18%	38,96%	18,82%
	contrôleur 1 <sup>ère</sup> classe	1 085	5 222	1 085	58,77%	71,52%	41,23%	28,48%
	géomètre principal	13	132	13	16,67%	15,38%	83,33%	84,62%
	géomètre	20	63	20	22,22%	20%	77,78%	80%
C	agent administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 117	6 771	1 117	63,37%	58,64%	36,63%	41,36%
	agent administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	23	84	23	80,95%	73,91%	19,05%	26,09%
	agent technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	77	466	77	19,96%	54,55%	80,04%	45,45%
	agent technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	26	82	26	25,61%	26,92%	74,39%	73,08%